

# **COMMUNE DE STEINBACH**

### Campagne de Collecte de Déchets Verts 2024

L'opération « Collecte Sélective des Déchets Verts » est reconduite en 2024 grâce au soutien du Syndicat Mixte Thann-Cernay (SMTC). La collecte s'effectuera selon les modalités habituelles :

Lieu parking au-dessus du plateau sportif. Accès par la rue de la Loi.

Jours et horaires de dépôt vendredi de 14h à 19h et samedi de 8h à 19h.

**Ayants droit** uniquement les habitants du village et les particuliers.

Matériel mis à disposition une benne de 15 tonnes, déposée le vendredi après-midi

(5 grandes bennes et 7 normales).

**Calendrier 2024** 12 collectes ont été réparties du 12 avril au 16 novembre.

AVRIL	12-13
MAI	03-04 + 24-25
JUIN	14-15
JUILLET	05-06 + 26-27
AOÛT	09-10 + 30-31
SEPTEMBRE	20-21
OCTOBRE	11-12 + 25-26
NOVEMBRE	15-16



#### **Consignes**

- Dépôts interdits le dimanche.
- Sortir les déchets verts des sacs (à remporter ou à jeter dans la poubelle près de la benne).
- **Ne pas surcharger la benne**. Cette dernière doit servir à un maximum de personnes, en particulier à celles qui ne peuvent pas aller à la déchetterie.
- Si vous avez une grosse quantité de déchets verts (suppression d'une haie par exemple), merci de les apporter directement à la déchetterie où une benne « Déchets verts » est disponible.
- Ne rien déposer à côté de la benne.
- Déchets acceptés : tontes de pelouses, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, déchets floraux.
- Déchets refusés : terre, arbres, troncs, gravats, autres déchets.

La commune de Wattwiller recevra prochainement un broyeur acheté par le SMTC, avec mise à disposition pour les personnes intéressées suivant des modalités qui nous seront communiquées. Se renseigner à la mairie de Steinbach.



# Journée Citoyenne 2024!

Depuis 2015, chaque année, nous vous invitons à partager un moment de travail convivial avec tous les habitants de notre village dans le cadre d'une Journée Citoyenne.

Cette année encore, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour cet événement le samedi 25 mai.

Toutes les informations vous parviendront en temps utile mais, si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà suggérer des idées de chantiers visant à améliorer notre cadre de vie. Et si vous acceptez de piloter une équipe de travail, n'hésitez pas à vous manifester auprès des services de la mairie ou sur le site de la commune www.steinbach-alsace.fr.

Toute l'équipe municipale se réjouit de vous rencontrer à cette occasion.

### Haies et petits oiseaux

Sites de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de très nombreuses espèces d'animaux, les haies représentent un petit écosystème en soi. Dès la fin de l'hiver, elles sont colonisées par de nombreux oiseaux qui y construisent leurs nids.

Il est donc vivement déconseillé aux particuliers de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet...

es es es

**Site BCAE-Légifrance** (Arrêté du 24/04/15, art. 4 (BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) **Site de la LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : LPO Alsace - destruction des haies



## **ATTENTION!** La saison des tiques est de retour!

Protégez-vous en portant des vêtements longs (pâles de préférence pour mieux repérer les tiques), en restant sur des sentiers dégagés et en évitant les hautes herbes et les buissons, et en vous inspectant soigneusement au retour de promenade!

Si vous êtes mordu(e) par une tique, l'extraire le plus vite possible avec un tire-tique car le risque de transmission de la bactérie borellia, responsable de la maladie de Lyme, augmente avec la durée d'attachement à la peau. Ne surtout pas utiliser d'alcool ou d'éther pour « endormir » la tique. Après son extraction, appliquer localement une solution antiseptique.

#### Février 1945 - Février 2025

Dans le cadre de la Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Steinbach, le 4 février 1945, la Commission Patrimoine prépare la publication d'un ouvrage (basé sur les archives françaises et allemandes de la mairie du village, des témoignages et divers documents) ainsi qu'une exposition liée à la Seconde Guerre mondiale.

Tout objet ou document en relation avec ce conflit est pour nous du plus grand intérêt! Si vous en possédez et acceptez de les prêter (nous en prendrons le plus grand soin) le temps d'un scan ou de l'exposition, merci de contacter la mairie!